COMMUNIQUE DE PRESSE

Manifestation - dimanche 18 octobre 2026

Pure Salmon : l'État a signé, le territoire dit toujours non. Rendez-vous le 18 octobre au Verdon-sur-Mer

Deux recours déposés, une opposition qui ne cesse de grandir : la mobilisation contre la ferme-usine de saumons *Pure Salmon* entre dans une nouvelle étape. Le dimanche 18 octobre à 14h, associations, élu·es, professionnel·les de la mer et habitant·es marcheront de Port-Médoc à la plage de la Chambrette pour le redire ensemble :

Pure Salmon au Verdon, c'est à jamais non.

L'autorisation environnementale et le permis de construire ont été signés cet été. Rien n'est joué pour autant. Ces signatures n'ont fait taire ni les scientifiques, ni les élu·es, ni les dizaines de milliers de citoyennes et citoyens qui s'opposent au projet depuis quatre ans. Elles ont au contraire élargi le front.

En Gironde et en Charente-Maritime, l'opposition continue de grandir. Le collectif d'élu·es NO SALMON rassemble désormais plusieurs dizaines d'élu·es locaux des deux rives de l'estuaire. Partout sur le territoire, de nouvelles habitantes et de nouveaux habitants rejoignent le mouvement.

Le 18 octobre, il s'agit de se montrer en nombre. De rappeler que ce projet n'a pas sa place, ni ici, ni ailleurs. Et de démontrer que le temps de la justice qui s'ouvre ne sera pas celui du silence.

"L'État a choisi de passer outre les scientifiques et les habitant·es. Nous, nous restons.

Le 18 octobre, nous montrerons que la mobilisation est intacte et que cette bataille peut encore être gagnée."

Esther Dufaure, co-fondatrice de Seastemik

Ensemble contre Pure Salmon, nous avons saisi la justice

Le 6 octobre, en conférence de presse, un collectif inédit a annoncé le dépôt de deux recours devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Il réunit 13 associations locales et nationales, 4 entreprises locales et 17 riveraines et riverains. Il est rare qu'autant d'acteur·ices aussi différent·es décident d'agir ensemble.

- Le premier recours vise le permis de construire.
- Le second vise l'autorisation environnementale signée par la préfecture.

Les deux recours sont désormais entre les mains de la justice. Elle devra trancher une question simple : un projet qui met en danger tout un territoire et son environnement est-il légal ? Une première audience est espérée au printemps 2027. D'ici là, la mobilisation continue.

Un projet toujours aussi aberrant

Rien n'a changé depuis la signature. Les risques identifiés par les scientifiques sont toujours les mêmes.

- **L'eau potable menacée.** Le BRGM et tous les hydrogéologues indépendant·es consulté·es estiment que Pure Salmon n'a pas fait la preuve que le pompage d'eau requis par son installation n'aurait pas d'incidence sur la nappe de l'Eocène, qui alimente en eau potable 1,7 million de Girondin·es. Selon les données de référence de FranceAgriMer, le besoin réel en eau atteindrait jusqu'à 6 fois plus que les 6 500m3 par jour annoncés. Et cela dans un département déjà en stress hydrique.
- **L'estuaire pollué**. Des millions de litres d'eau chargée en matières organiques et azotée seraient rejetés chaque jour dans l'estuaire. Pêche artisanale, ostréiculture et tourisme dépendent pourtant de la qualité de cette eau.
- **La biodiversité sacrifiée.** Le site se trouve au cœur du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, à proximité d'une zone Natura 2000.
- **Des saumons sacrifiés**. 10 000 tonnes de poissons "produites" chaque année, soit plus de 2 millions de saumons condamnés à vivre entassés dans des bassins, sous une lumière artificielle, dans des surdensités (70kg/m3) qui dépassent de près de 3 fois les seuils recommandés par la communauté scientifique pour l'élevage en mer (25kg/m3). Les conditions d'élevage de ces animaux sont incompatibles avec leurs besoins

comportementaux et biologiques et présentent un risque pour l'environnement, la santé et la biodiversité.

- **Une technologie immature et énergivore**. Des risques élevés pour les saumons et la biodiversité en cas de problème technique, avec un projet porté par un fonds d'investissement sans aucune expérience en aquaculture. Une consommation électrique de 100 GWh par an, l'équivalent d'une ville de 40 000 personnes.
- **Justice sociale et climatique**. 440 poissons sauvages pour nourrir un saumon d'élevage tout au long de sa vie. Ces poissons sauvages sont généralement pêchés au large de l'Afrique de l'Ouest. C'est une pression aggravée sur les écosystèmes marins et les populations locales qui voient leurs ressources pillées pour nourrir des élevages intensifs.

L'État a autorisé ce projet contre les avis et en dépit des réserves de l'Ifremer, du BRGM, des Commissions locales de l'eau et du Conseil scientifique de l'estuaire de la Gironde. Contre les 23 000 contributions à l'enquête publique, défavorables à plus de 90 %. Une décision incompréhensible qui fragilise un peu plus un territoire particulièrement impacté par les conséquences du dérèglement climatique, prise au lendemain d'un méga-feu qui a ravagé 42 000 hectares en Gironde.

Nous pouvons encore empêcher ce projet mortifère : montrons-le le 18 octobre

- Quand : dimanche 18 octobre 2026, 14h
- Départ : Port-Médoc, Le Verdon-sur-Mer
- Arrivée : plage de la Chambrette, Le Verdon-sur-Mer
- Qui : toutes celles et ceux qui veulent protéger le dernier grand estuaire sauvage d'Europe, la biodiversité qu'il abrite et l'économie locale et respectueuse de l'environnement qui s'y développe.

  <u>Pure Salmon au Verdon, c'est à jamais non.</u>

Pour nous rejoindre :

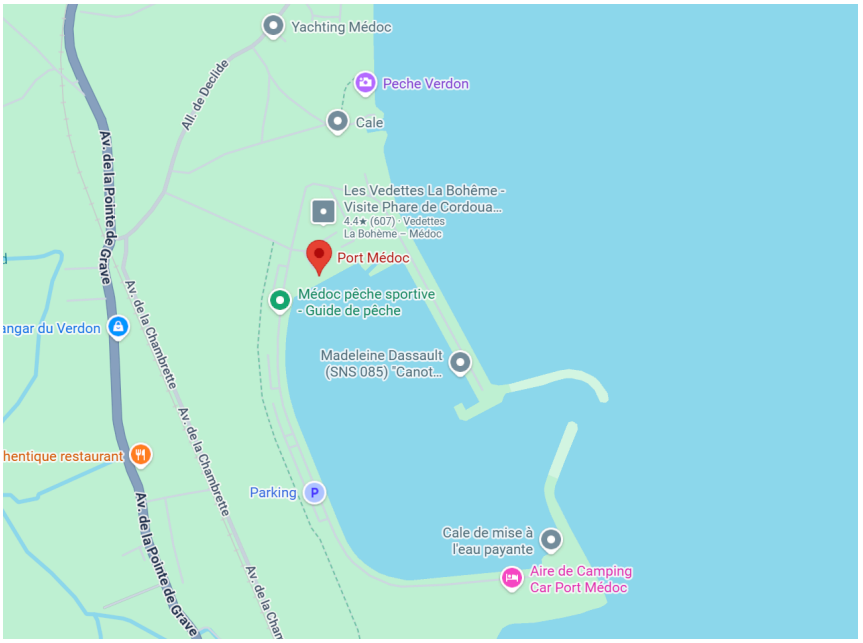

Contact presse

- Marie Messager, chargée de projet, Seastemik, marie@seastemik.org 06 29 11 25 96

Les membres du consortium juridique

Bloom, CIWF France, France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine, Greenpeace, L214, Longitude 181, LPO, One Voice, Pays Royannais environnement, Royan Vaux Environnement, Seastemik, Under the Pole, et Welfarm

Avec le soutien des membres du collectif Usine de Saumons Non Merci

Estuaire 2050 et La Fraie Sauvage